livreshebdo.fr

Avec les « manuels ouverts », Pearltrees disrupte le marché scolaire - Livres Hebdo

Par Charles Knappek

6–8 minutes

Privé des manuels « libres » de la Région Île-de-France par la justice administrative en septembre, Pearltrees est passé de plateforme de diffusion à éditeur à proprement parler dans des proportions conséquentes et à une vitesse impressionnante.

Depuis le 2 novembre, 55 manuels dits « ouverts » sont désormais accessibles aux lycées franciliens sur la plateforme. La société en promet 100 d'ici le 31 décembre.

Un éditeur à part entière

La Région Île-de-France n'ayant plus le droit d'éditer, ses contrats avec les auteurs ont été intégralement résiliés. Pearltrees a donc proposé à ces derniers de signer avec lui : environ 97 % l'ont fait, selon son fondateur **Patrice Lamothe**. Chaque titre, sous licence *Creative Commons*, dispose d'un ISBN, d'un prix et du bon à tirer de son directeur de collection.

L'éditeur revendique 2 000 illustrations et 3 000 contenus nouveaux, dont 1 000 exercices interactifs. *« Les auteurs sont contents, ils sont bien payés, et ils utilisent un produit qui permet de faire un manuel en trois mois et pas en deux ans »*,

explique-t-il à *Livres Hebdo*.

Quelque 35 titres ont été bouclés en trois mois et diffusés dès septembre hors Île-de-France. 55 sont disponibles en région parisienne, 25 autres sont attendus d'ici Noël, auxquels s'ajouteront une vingtaine de titres de collège. La moitié seulement des 100 titres annoncés provient des anciens manuels libres.

Viser la troisième place

Sur le marché, Pearltrees revendique dorénavant environ 15 % des manuels scolaires, contre 10 % dans le secondaire avant la bascule francilienne. Ces estimations maison sont difficiles à vérifier, faute de données partagées, et l'association des éditeurs d'éducation les conteste.

Elles le placeraient derrière Hachette Livre et Editis, que Patrice Lamothe décrit comme un duopole « *légitime* » du marché, les autres maisons dépendant à ses yeux de leurs contrats de distribution. *« Il serait mieux qu'il y ait trois acteurs. Ça tombe bien, on est le troisième »*, lance le dirigeant, passionné du jeu d'échecs.

Il estime que le marché du livre scolaire vit son moment « Kasparov », par analogie avec l'affrontement entre Deep Blue et le champion du monde d'échecs **Garry Kasparov** en 1997, quand la machine a battu pour la première fois un être humain. « *D'aucuns ont pensé à ce moment-là que c'en était fini de l'intérêt du jeu d'échecs et pourtant, 30 ans plus tard, il n'a jamais été aussi populaire* », constate-t-il, revendiquant une « disruption » du marché du livre scolaire, comme Uber a pu rebattre les cartes du marché du transport de personnes.

L'Île-de-France, qui représente environ 20 % du marché

national, sert de tête de pont à la stratégie de l'entreprise de tech fondée en 2009 et partenaire des éditeurs scolaires historiques depuis 2013. L'étape suivante est le marché du primaire, avec des manuels imprimables au format linéaire, puis probablement, le Royaume-Uni.

Concernant le marché francilien au cœur d'une bataille judiciaire toujours en cours (*lire ci-après*), il reste à réussir la transition : mercredi 4 novembre, une cinquantaine des 420 établissements du territoire avaient été contactés, les autres devant l'être « *dans le mois* ». Un travail de correspondance entre anciens et nouveaux titres doit permettre aux enseignants de retrouver leurs repères, dans ce contexte de mobilisation du monde lycéen.

L'IA, second moteur

La rupture de marché revendiquée par Pearltrees s'accompagne d'une évolution technologique avec le lancement, il y a deux semaines, d'une première IA dite « *verticale* » pour l'éducation, d'abord consacrée à la correction des copies. Elle sera étendue à la création d'exercices, puis de cours. Les manuels ouverts, sous licence ouverte, l'alimenteront explicitement, sources citées à l'appui (BnF, Wikipédia, manuels ouverts).

Le dispositif repose sur un réseau d'une quinzaine de modèles, dont Mistral, Llama ayant été écarté. Interrogé sur le potentiel moissonnage de contenus sous droits pour entraîner les modèles d'IA, qui fait l'objet de plusieurs batailles judiciaires menées par des éditeurs généralistes notamment, le dirigeant assure ne pas être « *responsable* » des différents modèles que la plateforme utilise légalement, n'avoir « *jamais touché* » aux contenus des éditeurs partenaires, pas même « *d'une virgule* »

et enfin soustraire tout outil qui poserait problème, comme ce fut le cas avec Llama. *« Le vrai sujet, c'est ce que deviennent les manuels scolaires à l'âge de l'IA générative »*, argue-t-il.

Et les évolutions possibles sont vertigineuses. Patrice Lamothe évoquant, sans « *rien annoncer* » à ce stade toutefois, que *« 1 000 titres l'an prochain ou 10 000 dans quelques années, c'est tout à fait possible »* sur sa plateforme. Une nouvelle ère pour le marché scolaire.

La procédure judiciaire avec l'Île-de-France toujours en cours

L'Association des éditeurs d'éducation (AEE) estime que le dispositif de « manuels ouverts » opéré par Pearltrees pose question, « *tant au regard de la décision rendue par la Cour que sur les conditions dans lesquelles les droits portant sur des manuels financés sur fonds publics ont pu être transférés à un acteur privé* », argue-t-elle à *Livres Hebdo*. Avant de poursuivre : « *Il s'agit pour le moins d'un détournement de procédure et d'une grave méconnaissance de l'arrêt de la Cour, les manuels "ouverts" ressemblant étrangement aux manuels "libres" jugés illégaux* ».

Au-delà de ces questions, les Éditeurs d'Éducation rappellent « *leur attachement à ce que les contraintes budgétaires légitimes des collectivités demeurent compatibles avec les exigences de qualité pédagogique, de pluralité éditoriale et de liberté de choix des enseignants* ».

Après que, saisi par l'association des éditeurs d'éducation représentant 32 maisons d'édition, le tribunal administratif de Montreuil a annulé le 26 mai dernier les décisions par lesquelles la Région éditait et diffusait gratuitement ses manuels « libres »,

l'échéance avait été repoussée au 2 novembre. Interrogé par *Livres Hebdo,* **Patrice Lamothe** assure qu'il ne reste « *plus un seul morceau de manuel libre* » dans les comptes des enseignants franciliens, ce que des constats d'huissier auraient validé. *« Il suffisait que la Région ne soit plus éditrice »*, commente-t-il. L'appel de la Région, sur le fond, est toujours en cours.